Commune Val-de-Charmey

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune Val-de-Charmey sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Lundi 25 novembre 2019 à 19h30
à la halle de gymnastique du Centre de Sports et Loisirs de Charmey

Ordre du jour
°°°°°°°°°°°°°°°°°°

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 mai 2019 publié dans l'Echo de Charmey n° 20 du 22 mai 2019 et à disposition sur le site www.val-de-charmey.ch
2. Présentation du plan financier quinquennal
3. Information sur la pratique de l'obligation de récusation
4. Contrat de prestations entre la commune Val-de-Charmey et la nouvelle société d'exploitation des Remontées mécaniques « TéléCharmey SA »
5. Budget 2020

   5.1 Budget de fonctionnement 2020
   - Rapport de la commission financière

   5.2 Budget d'investissement 2020
   - Rapport de la commission financière
6. Crédit « Valtraloc » pour le tronçon Corbetta - Télécabine
7. Crédit pour remplacement ventilation au CSL et assainissement d'un pan de la toiture avec pose de panneaux solaires photovoltaïques
8. Crédit complémentaire « Revitalisation Mossetta »
9. Crédit d'assainissement butte de tir 300 m
10. Modification du règlement communal relatif à la distribution d'eau potable
11. Modification du règlement scolaire communal
12. Divers

Le Conseil communal